



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	310615	Numéro	T10417
Adresse du site	159, avenue de Flandre	Hauteur	R + 8 (26 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences LTE 800/900/2600 MHz avec changement de trois des six antennes sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Un autre opérateur présent sur le site Free (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	02/06/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/08/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	09/10/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 800/900/2600 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres 5 m en dessous de l'antenne	Tilts (degrés)	6°
Estimation	0° < 3V/m ; 120° < 2V/m ; 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	Établissements particuliers < 1V/m		

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer trois des six antennes existantes (mono-bande) par trois antennes hepta-bandes de tailles identiques.		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	31,10 m		

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
CRECHE FAMILIALE ALPHONSE KARR	9 RUE ALPHONSE KARR 75019PARIS	R+0	Non	97m	inférieur à 1V/m
RESIDENCE APPARTEMENT FLANDRE	142 AVENUE DE FLANDRE 750019 PARIS	R+0	Oui	51m	inférieur à 1V/m
CRECHE COLLECTIVE	7 ALLEE DES EIDERS 75019 PARIS	R+7	Non	84m	inférieur à 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

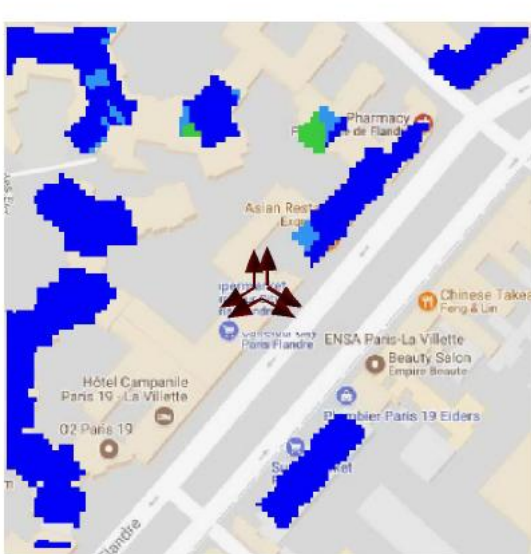


AUCUN BÂTIMENT EN VUE DIRECT DANS UN RAYON DE 25M AUTOUR DES ANTENNES

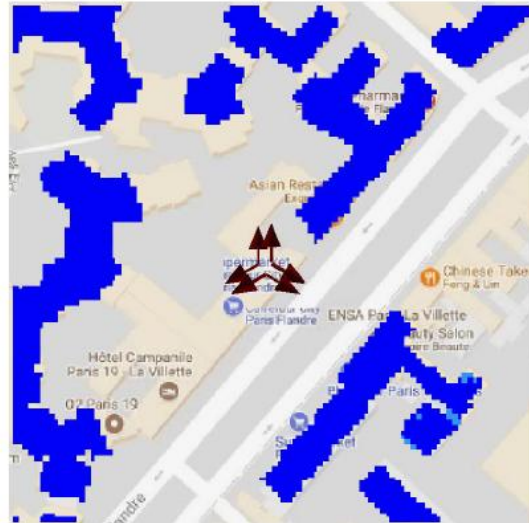
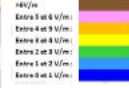
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.
La hauteur correspondante est de 22,5 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m.
La hauteur correspondante est de 19,5 m.



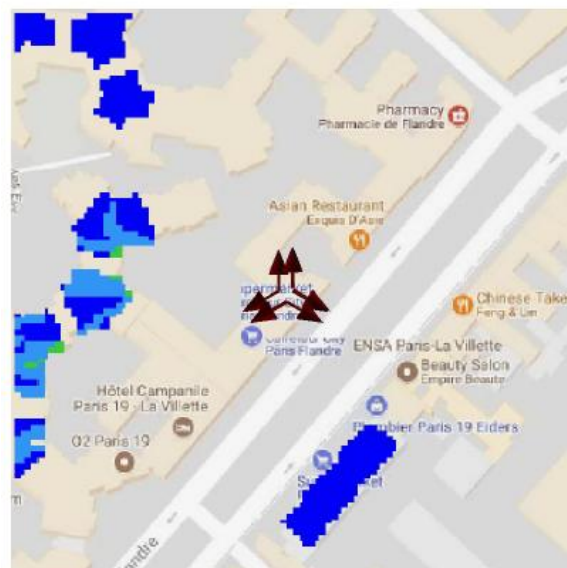
Légende



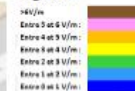
Légende



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.
La hauteur correspondante est de 28,5 m.



Légende



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 1-2 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	22,5 m	19,5 m	28,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : pas de modification visible



Etat de l'existant :



Etat projeté : pas de modification visible



Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 120°



AZIMUT 240°

